



Traité Sota

Michna 2 - Chapitre 6

אמר עד אחד, אני ראיתיה שנטמאת לא הייתה שותה. ולא עוד
אלא אפילו עבד, אפילו שפחה הרי אלו נאמנין לפוסלה
מכתובתה. חמותה, ובת חמותה, וצרתה, ויבמתה, ובת בעלה
הרי אלו נאמנות: לא לפוסלה מכתובתה, אלא שלא תשתה.

Si un témoin unique disait : « J'ai vu qu'elle s'est souillée », elle ne buvait pas. Et ce n'est rien encore, mais même un esclave, même une servante, voici ceux-ci sont dignes de foi même pour lui faire perdre sa kétéuba. Sa belle-mère, la fille de sa belle-mère, sa rivale, sa belle-sœur et la fille de son mari, voici celles-ci sont dignes de foi – non pas pour lui faire perdre sa kétéuba, mais pour qu'elle ne boive pas.



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions